

Aujourd'hui on propose aux jeunes un cours de catéchèse intitulé "Il était plusieurs foi".

Entretien avec Jean Tricard, Recteur de l'Université catholique de Lyon

propos recueillis par Miloud Lekouara

Quel est le contrat ou le rapport de l'Université Catholique avec ses valeurs originelles ?

Comment veut-elle être ouverte à toutes les sensibilités et en même temps appuyée sur des valeurs fondatrices qui lui sont propres ?

Les valeurs fondatrices sont, selon les termes mêmes des fondateurs, "la liberté de l'enseignement supérieur", après l'acquisition de la liberté des enseignements primaires puis secondaire. Il s'agit d'un affranchissement de l'enseignement supérieur du monopole d'Etat instauré par Napoléon, rendu possible par la loi de 1875. Napoléon a voulu créer une université d'Etat unique. Nous fonctionnons encore largement sur ce modèle. Ce qui fait la force de la Révolution française, c'est l'acquisition des libertés et des droits de l'homme et des citoyens. Une université unique avec un modèle unique, ce n'est pas cohérent avec la défense des libertés.

Les chrétiens de l'époque ont voulu manifester leurs différences. Le siècle dernier était marqué par le positivisme et les enseignants chrétiens voulaient dire leur foi et comment ils concevaient la vie, l'amour, la mort, etc. selon les valeurs de l'humanisme chrétien. Ils ne souhaitaient pas suivre un modèle unique, qui n'était d'ailleurs pas neutre. On ne parlait pas de laïcité, le mot lui-même n'existait pas. A l'époque on parlait de neutralité. Les Catholiques voulaient pouvoir présenter le monde, les sciences, selon une perspective interdisciplinaire, en fonction de leur foi, et pas seulement selon une conception de la vie qui n'aurait pas de Sens ou qui serait neutre. L'époque n'était pas encore à l'œcuménisme, ni à l'interreligieux. C'était l'époque du Concile de Vatican I qui insistait sur un aspect important : par sa raison, l'homme peut parvenir à la conclusion que Dieu existe. Les évêques ont voulu manifester le pouvoir de la raison. Loin de l'obscurantisme, on a affirmé que par la raison, et même sans la Bible, l'homme pouvait parvenir à dire que Dieu est. Les acquis du Concile de Vatican I, dans le cadre de la loi de 1875 sur l'enseignement supérieur, ont pu se développer. Foi et raison, science et foi, Bible et recherches scientifiques, autant de questions qui ont été débattues depuis et qui le sont actuellement.

Les fondateurs voulaient pouvoir dire ce qu'ils

pensaient sans être cadrés par le monopole d'Etat et instaurer un dialogue et un enseignement de la religion. Ils avaient le souci d'une université bien ancrée dans la vie et la société, d'une université qui porterait l'interrogation des plus pauvres. Il y avait un grand combat social à l'époque et, dès le début, l'Université libre, comme elle s'appelait, a développé un catholicisme social en écho à l'encyclique du Pape Léon XIII, Rerum Novarum. Le souci originel de l'université était de garder une proximité avec ceux qui combattaient pour un rééquilibrage social. Or cela ne pouvait pas se faire dans le cadre d'un monopole d'Etat. La pluralité est nécessaire pour assurer la liberté et l'égalité qui fondent les droits de l'homme.

Peut-on dire que ce sont ces trois lignes fondatrices, la foi, la raison et le combat social, qui se retrouvent aujourd'hui ?

Oui. L'an dernier nous avons organisé un colloque sur le thème de la foi et de la raison. Nous préparons avec l'annexe de Dijon la présentation du fait religieux dans un cadre laïc. Comment, dans un enseignement laïc, peut-on présenter le fait religieux ? Plusieurs documents ont été publiés à ce sujet dans les cahiers de l'Institut Catholique de Lyon. La faculté de philosophie a travaillé non seulement sur les philosophies chrétiennes mais également sur les différents modèles philosophiques du XXe siècle en lien avec la théologie. Nous rendons compte de ces travaux dans la revue Théophilyon. A Marseille, la revue Chemin de dialogue met l'accent sur l'interreligieux. Nous développons donc trois axes: "foi et raison", "fait religieux et cadre de la laïcité", et "dialogue interreligieux".

Du point de vue social, nous avons le Centre international d'études pour le développement local (Ciedel) et l'Institut des Droits de l'Homme (IDHL) qui sont des lieux où le combat social demeure vivant. Nos liens avec Economie et humanisme, ou Habitat et humanisme montrent bien que notre université est toujours soucieuse de la recherche d'un équilibre et d'une justice sociale. Enfin, l'éthique reste un des chantiers de l'Université, avec un Centre interdisciplinaire d'éthique qui a une dimension sociale à travers son partenariat avec

l'Association Lyonnaise d'éthique économique et sociale, la Chambre de commerce et la Direction départementale du travail (DTT). Pour ce qui concerne la bioéthique, nous avons participé à Biovision. Tout cela montre que l'objectif de nos fondateurs reste toujours très vivant ; il s'agit d'un humanisme chrétien.

Le Centre d'étude inter-religieuse vient de se créer. Répond-t-il à une demande nouvelle ? Et si oui, à quoi tient-elle ?

Cela tient à ce que la France n'est plus uniquement marquée par le christianisme. A partir du moment où il y a 4 millions de Musulmans en France, le dialogue doit être instauré. De même, l'intérêt pour le Bouddhisme ou le Confucianisme vient de l'ouverture à la Chine. Nous sommes dans le cadre de la Région en partenariat avec Shanghai; nous accueillons une centaine d'étudiants chinois et d'autres vont venir dans l'année. Les mouvements des populations de l'Est amènent également un dialogue avec les Orthodoxes. L'ouverture des frontières et la mondialisation génèrent des échanges qui, évidemment, n'existaient pas auparavant. C'est ce qu'on a appelé l'esprit d'Assise - déjà engagé dans le Concile de Vatican II - qui est de dire : "mettons en commun ce que nous pouvons et, si c'est possible, prions ensemble, dans la mesure où nous croyons à l'existence d'un Dieu, ou même à une force spirituelle". Et les jeunes sont intéressés par cela, ils cherchent.

Quand j'avais 17 ans je cherchais déjà à me renseigner sur l'Islam ou l'Hindouisme, mais c'était des religions beaucoup moins accessibles que maintenant. Le Soufisme ou les études de l'Université d'Al-Azhar étaient réservés à des spécialistes. Aujourd'hui on propose aux jeunes un cours de catéchèse intitulé "Il était plusieurs fois". Mais ce dialogue est handicapé par les différents intégrismes, qu'ils soient musulman ou catholique. Actuellement, il y a une demande qui concerne l'identité chrétienne ; "pourquoi suis-je Chrétien et non Musulman?"... Les jeunes se posent davantage de questions parce qu'ils voyagent plus. Un jeune est confronté à tous les types de cultures religieuses et cela apporte autant d'interrogations qui n'étaient pas posées à un jeune dans les années 1950 en France. C'est cela la vraie modernité.

Mais cette confrontation des cultures religieuses conduit davantage au renforcement des identités qu'au syncrétisme.

Oui, tout a fait. Il s'agit de dialogue, pas de confusion. Les jeunes sont d'ailleurs habitués à ce

dialogue à l'intérieur même du christianisme, grâce à l'œcuménisme qui a une tradition forte à Lyon. Il y a, à la l'Université, l'Institut des "sources chrétiennes". Il s'agit d'un centre qui réunit des chercheurs Jésuites et des personnels du CNRS où est traduite toute la littérature commune aux traditions chrétiennes jusqu'au XIIe siècle.

Le CIEDEL témoigne-t-il de la manière spécifique dont l'Université Catholique envisage le développement local ? Et, de la même manière, l'Ecole supérieure de techniciens biologie-biochimie (ESTBB) a-t-elle pour vocation de former des techniciens ayant un regard différent sur leur profession ?

Si les membres du CIEDEL sont très respectueux des orientations spécifiques des pays étrangers avec lesquels ils travaillent, leurs convictions profondes et leurs inspirations trouvent leur source dans l'encyclique du pape Paul VI, qui insiste sur le lien entre le développement et la paix. Derrière cela il y a l'élan des encycliques de Jean XXIII et de Paul VI sur le service des pays émergents. Aujourd'hui les services de la Coopération viennent nous voir parce qu'ils espèrent bien trouver chez nous des jeunes intéressés qui entendront cet appel. Il en est de même pour l'ESTBB. Les orientations profondes prennent en compte un certain humanisme du technicien des sciences biochimiques et biologiques ainsi qu'une réflexion sur sa place dans la société. Un technicien qui se forme ici aura la possibilité de participer à toute une série d'initiatives qui vont l'ouvrir éthiquement et culturellement. L'unité de valeur (UV) Formation humaine est commune à tous nos étudiants. Elle propose des cours sur la foi, l'art, l'éthique, etc. Il s'agit surtout d'une formation à l'humanisme chrétien afin de se former à son métier en référence aux valeurs évangéliques, à la tradition de l'Eglise et à l'expérience de la vie chrétienne.

Quels liens avez-vous avec les autres universités ?

Nous avons de bonnes relations, régulières, parfois personnelles, avec les présidents et les Recteurs d'Académie. Nous faisons partie du Pôle Universitaire Lyonnais (PUL), et nous venons de voter notre entrée dans le Groupement d'intérêt Public (GIP) du PUL. Sans chercher la concurrence, nous tenons notre place - soit environ 10 % de la recherche universitaire. Ceci dit, à Lyon, nous ne pourrions pas aller beaucoup plus loin puisque nous sommes limités par nos conventions avec les universités. Nous nous engageons à ne pas dépasser un certain nombre d'étudiants, ce qui fait

que nous ne pouvons pas avoir autant d'étudiants que nous le voulons.

Par ailleurs, nous sommes en lien avec les universités de Nice, Grenoble, Marseille, Dijon... qui sont sur notre région universitaire*. Enfin, nous avons une ouverture internationale importante, des liens avec l'Académie d'Alger, l'Australie, etc. Nous allons en Hongrie, en Roumanie en partenariat avec Lyon III, à Prague... Nous avons également des liens avec l'Afrique par le Centre d'études pédagogiques pour l'expérimentation et le conseil (Cepec), l'Institut des droits de l'Homme, l'Institut de Langue et Culture Française (ILCF), le Centre International d'Etudes pour le Développement Local (CIEDEL). Et puis, sur nos 9500 étudiants, environs 800 viennent de l'étranger.

Quels sont vos financements ?

L'Etat nous aide mais sans avoir de budget spécifique. De ce point de vue, nous n'avons pas le même statut que l'enseignement Catholique. Nous figurons au budget de l'Etat dans ce qui s'appelle le 43.11, à la ligne "encouragements divers". Ce qui veut dire que lorsque le Ministère des finances a besoin d'argent, il diminue les encouragements divers. A l'origine, ces fonds faisaient partie de la cassette du Premier ministre et ce, jusqu'à Raymond Barre qui l'a transféré au Ministre de l'Education nationale. Nous recevons 7 000 FF par étudiant mais il faut savoir qu'un étudiant de licence coûte 41 200 FF d'après les chiffres du ministère. Les familles ou les étudiants acquittent les frais de scolarité. Ces frais d'inscription vont de 7 000 FF à 28 000 FF, ce qui n'est pas excessif par rapport à d'autres écoles privées. Nous collectons la taxe d'apprentissage. Les diocèses nous apportent une contribution. Pour compléter nous faisons appel aux dons, aux legs, etc...

Comment réagissez vous au débat que suscite l'attribution de la caserne Bissuel ?

Mais ce n'est pas une question d'attribution. On ne nous attribue rien gratuitement, cela se fait dans le cadre d'un échange de terrains. Le ministère de l'Education nationale était intéressé par le terrain de l'Hopital St Joseph qui appartient à l'Université Catholique. Les deux Recteurs d'Académie successivement nous ont fait une proposition d'acquisition. Nous avons fait une contre proposition : échanger le terrain de l'hopital contre le terrain de la caserne de la place Carnot qui appartient au ministère de la Défense et qui nous intéresse. La négociation a

abouti sans grandes difficultés. Une autre question qui pose apparemment problème est celle de savoir si les collectivités locales peuvent subventionner l'aménagement des établissements d'enseignement supérieurs privés ? La réponse est positive. D'après les lois et l'usage, on peut nous aider. 45 millions FF vont être alloués à l'ISARA (Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes) pour son transfert à Gerland et 45 millions à l'Université Catholique pour l'installation dans la caserne Bissuel. Ces subventions sont dix fois moins importantes que celles attribuées à l'Ecole Normale Supérieure ou aux Universités publiques.

Qui sont vos enseignants ?

Des gens motivés ! Lorsqu'ils entrent ici, ils savent qu'ils vont gagner 20 à 30% de moins que dans le public. Ce sont des gens de très grande qualité, des hommes de recherche, qui publient, et qui font un acte de désintéressement et de foi en acceptant cette situation. Ils donnent de leur temps pour les étudiants parce qu'ils considèrent qu'ils sont là pour eux, et qu'ils doivent donc être disponibles et proches d'eux. Leur engagement repose sur des valeurs d'humanisme.

Vous utilisez souvent le terme de liberté. Quelle est votre définition de la laïcité ?

En 1905, lorsqu'a eu lieu la séparation entre l'Eglise et l'Etat, l'Etat avait comme premier souci la liberté religieuse et la liberté de penser. Mais il allait plus loin que la seule liberté religieuse. Lorsque quelqu'un était empêché physiquement de pouvoir pratiquer sa religion, l'Etat s'engageait - et s'engage toujours - à rémunérer les ministres du culte pour rendre possible la pratique religieuse de chacun. C'est ce qui se passe avec les aumôniers militaires et les aumôniers des milieux hospitaliers et carcéraux des différentes confession religieuses. C'est la liberté qui était première. La laïcité est un espace où il est possible d'être libre. On ne s'est pas contenté du terme de neutralité, la laïcité réside dans un degré d'exigence supérieure. On ne dit pas seulement que la République est neutre, comme la Suisse, mais laïque. Une laïcité positive, qui doit permettre l'expression des différentes religions. Il n'est pas rare que des bâtiments publics servent de lieux de rencontre aux différentes confessions. La laïcité ne doit pas être un lieu de militance, mais un lieu d'ouverture. Dans le cas contraire il s'agit d'une laïcité de combat qui est une forme d'intégrisme.

* Celle-ci couvre les 25 diocèses de la Région Sud-Est.